

PROGRAMME DE MENTORAT



Document d'information et
formulaire d'inscription /
mentors



Qu'est-ce que le mentorat ?

Selon Mentorat Québec, le mentorat se définit comme « un moyen de développement et d'apprentissage, basé sur une relation interpersonnelle (la relation mentorale) volontaire, gratuite et confidentielle, dans laquelle une personne d'expérience (le mentor) investit sa sagesse acquise et son expertise pour favoriser le développement d'une autre personne (le mentoré) qui a des compétences et des habiletés à acquérir et des objectifs professionnels et personnels à atteindre ».

Les objectifs du programme

Le mentorat assure la transmission du savoir et contribue à l'épanouissement des membres d'un milieu professionnel en les incitant à s'entraider et à partager leurs expériences.

Plus précisément, les objectifs généraux du programme sont les suivants :

- Favoriser le partage d'expérience et la transmission du savoir des gestionnaires plus expérimentés ;
- Favoriser l'attraction et la rétention des nouveaux pharmaciens gestionnaires.

J'aimerais agir comme mentor

Vous pourriez agir comme mentor si vous :

- Exercez une fonction de gestion dans un département de pharmacie d'un établissement de santé depuis au moins 5 ans ;
- Souhaitez vous investir et transmettre vos connaissances, vos compétences et votre vision de la profession ;
- Êtes motivé à l'idée de guider et de conseiller la relève ;
- Savez faire preuve d'ouverture, d'écoute active et d'empathie ;
- Êtes disponible pour une rencontre de deux à trois heures aux 4 à 6 semaines (à titre indicatif) et pour répondre à des communications ponctuelles (téléphones, courriels) ;
- Pouvez assister à l'activité de formation et de préparation qui se tiendra à l'automne 2022.

À titre de mentor, vous devez être disposé à offrir votre temps de manière bénévole et à transmettre votre expertise et vos connaissances pour accompagner la relève et accélérer son développement professionnel.

Voici quelques exemples d'objectifs formulés par les participants de la dernière cohorte :

- Développer une vision à long terme ;
- Planifier de façon stratégique ;
- Gérer le changement ;
- Développer son réseau et bâtir son influence personnelle ;
- Naviguer dans le milieu politique du réseau de la santé ;
- Mieux comprendre les enjeux liés à certains dossiers d'actualité ;
- Clarifier son plan de carrière ;
- Gérer les ressources humaines et les personnalités différentes ;
- Prioriser les dossiers et les projets et apprendre à mettre ses limites ;
- Concilier travail et vie personnelle ;
- Être à l'affût des enjeux à venir dans la profession.



Les avantages d'être mentor

Des études démontrent que s'engager comme mentor favorise le sentiment d'accomplissement personnel et professionnel en contribuant notamment au développement de la relève.

En plus de la transmission des connaissances, la relation mentorale donne également l'opportunité au mentor de partager sa vision de la profession et des différents enjeux liés à la gestion dans un établissement de santé.

Le déroulement du programme

Le jumelage est fait par la coordonnatrice du programme et est basé sur différents critères, notamment le lieu de pratique, le titre d'emploi ou encore les attentes et les forces exprimées par les candidats.

La durée attendue de la relation mentorale est de 6 à 9 mois, selon les besoins définis lors des premières rencontres.

Les mentorés ont la responsabilité de planifier et de préparer les rencontres avec leur mentor. Un suivi est offert par l'Association tout au long du programme. Chaque dyade mentorale est toutefois responsable de ses rencontres et de l'atteinte des objectifs fixés par le mentoré en début de programme.

L'Association ne peut garantir que toutes les personnes intéressées pourront être jumelées.



Confidentialité

Les échanges entre mentor et mentoré sont confidentiels. Il en va de même pour les objectifs du mentoré.

Une entente de partenariat sera signée au début de la période de mentorat. En plus d'établir les objectifs et les rôles de chacun, elle confirme la stricte confidentialité des échanges dans le cadre du programme de mentorat.

Évaluation

Le principal indicateur de réussite est l'atteinte des objectifs, tant les objectifs généraux du programme que les objectifs que les mentorés se sont fixés au début du programme.

Un sondage sera transmis à tous les participants à la fin de leur engagement. Une rencontre avec les mentors est aussi envisagée à la fin du programme.



Des questions ?

Pour toute question ou précision sur le programme de mentorat, veuillez communiquer avec Christine Arsenault, coordonnatrice de la formation et des événements, à carsenault@apesquebec.org.

Formulaire d'inscription / 1^{re} partie

Nom

Prénom

N° de permis

Titre

Établissement

Installation

Décrivez brièvement votre pratique et ce qui vous passionne dans votre profession.

Pourquoi souhaitez-vous accompagner la relève dans le cadre d'une relation de mentorat ?



Formulaire d'inscription / 2^e partie

Quelles forces font de vous un mentor ?

Décrivez-nous votre mentoré idéal (par exemple, un pharmacien qui débute en gestion, quelqu'un d'ambitieux, une personne qui veut du soutien, etc.).

Avez-vous déjà participé à un programme de mentorat ? Si oui, veuillez décrire brièvement votre expérience.

Faites parvenir ce formulaire à carsenault@apesquebec.org

Formulaire inspiré et librement adapté de *PROGRAMME DE MENTORAT 2019-2020 | Document d'information et formulaire d'inscription à l'intention des mentors, de l'Ordre des architectes du Québec, avec autorisation.*

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

© Ce document, réalisé en décembre 2020, est protégé par le droit d'auteur.



A.P.E.S.

Association des pharmaciens
des établissements de santé du Québec

